

BILAN 2018-2019

PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 2^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :

education.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-86321-2 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIF DE CE LIVRET	4
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2018-2019	
Orientation 1. Soutenir le développement des compétences numériques des jeunes et des adultes	5
Orientation 2. Exploiter le numérique comme vecteur de valeur ajoutée dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage	7
Orientation 3. Créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif	9
TABLEAU DE BORD	12
GESTION DU CHANGEMENT ET COLLABORATION	14
PORTRAIT BUDGÉTAIRE	15
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE – TÉMOIGNAGES	16
QUELQUES ACTIVITÉS PRÉVUES LORS DE LA PROCHAINE ANNÉE	18

OBJECTIF DE CE LIVRET

Le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (ci-après le « Plan d'action numérique ») est guidé par la vision d'une intégration efficace et **d'une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes, qui leur permettent de développer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie**. Il a été dévoilé le 30 mai 2018 et couvre la période de 2018-2019 à 2022-2023.

Le Plan d'action numérique propose trente-trois mesures centrées sur les besoins du milieu pour atteindre neuf objectifs guidés par trois grandes orientations. La première orientation a pour but de contribuer à la modernisation et à l'adaptation du déploiement de l'offre de formation, de soutenir le développement des compétences numériques des jeunes et des adultes, et de promouvoir la culture numérique. La deuxième orientation vise une exploitation optimale du numérique par des pratiques innovantes, la mutualisation des ressources et des services ainsi qu'une offre de formation à distance adaptée aux besoins et à la réalité des apprenantes et apprenants d'aujourd'hui et de demain. Enfin, la troisième orientation est axée sur le suivi du parcours éducatif, sur la mise en place d'un encadrement adapté et flexible ainsi que sur une accessibilité fondée sur l'équité et la sécurité.

L'année scolaire 2018-2019 a été la première année de mise en œuvre du Plan d'action numérique. Ce livret a pour objectif de dresser les grandes lignes des actions réalisées. Il ne se veut pas une analyse des résultats, mais un bilan factuel des principales actions menées au cours de l'année de démarrage.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, le Ministère amorcera la collecte d'informations permettant de mesurer les retombées de la mise en œuvre du Plan d'action numérique. Cela permettra également d'évaluer l'efficacité opérationnelle des mesures du Plan d'action numérique et le degré d'adhésion dans les réseaux, et d'identifier des ajustements potentiels au bénéfice des acteurs du système éducatif, des élèves et des étudiants.

L'évaluation des résultats sera établie largement, au terme du Plan d'action numérique, sur les indicateurs proposés dans le Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire déposé au Secrétariat du Conseil du trésor en mai 2019.

ORIENTATION 1

Soutenir le développement des compétences numériques des jeunes et des adultes

CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE

Le 25 avril 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a dévoilé le Cadre de référence de la compétence numérique. Ce cadre vise le développement de la compétence numérique des apprenants et du personnel de tous les ordres d'enseignement, soit de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire (incluant la formation générale des adultes et la formation professionnelle), du collégial et de l'université [<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/cadre-de-reference/>]

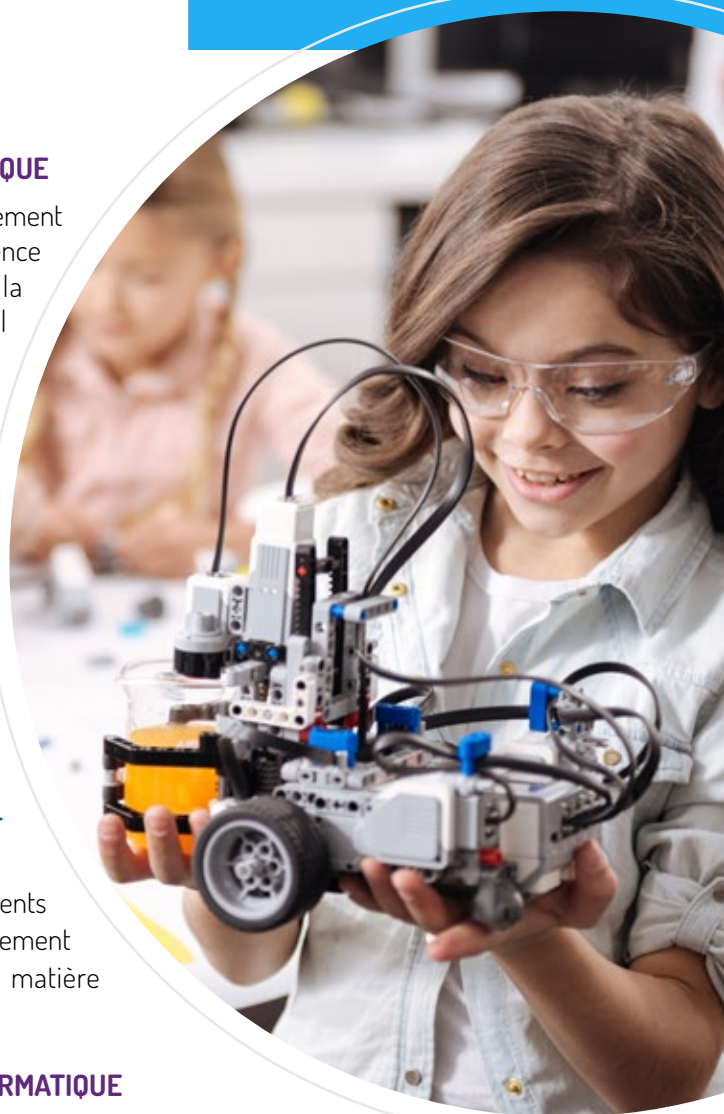
Des autoformations pour accompagner les enseignants dans l'utilisation des équipements numériques ont été rendues disponibles en ligne, en lien avec trois catégories d'équipements, soit la robotique, le laboratoire créatif et la flotte d'appareils. [<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/compos-numeriques/>]

Des enveloppes significatives ont été accordées aux établissements dans le but de favoriser la formation continue et l'accompagnement du personnel enseignant, professionnel et de soutien en matière de pédagogie numérique.

USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA PROGRAMMATION INFORMATIQUE

Le Ministère a soutenu le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) pour la réalisation d'une étude de cas multiples qui vise à affiner les connaissances sur l'usage pédagogique ou didactique de la programmation dans les écoles du Québec, publiée en mars 2019. [<https://lel.crires.ulaval.ca/oeuvre/rapport-final-realiser-une-etude-de-cas-multiple-qui-vise-affiner-les-connaissances-sur/>]

Robot360 : À l'automne 2018, des conseillers pédagogiques de dix commissions scolaires ont reçu une formation sur l'usage pédagogique de la programmation, en complément des activités du printemps 2018 s'adressant à des enseignants. En avril 2019, le second volet du projet s'est déroulé dans la Commission scolaire Kativik. Au cours de cette semaine, environ 125 élèves et 20 enseignants ont participé à des ateliers en classe destinés tant à la formation des enseignants qu'à celle des élèves en matière d'usage pédagogique de la programmation.



Les services du RÉCIT ont été bonifiés, et ce, à l'échelle locale, régionale et nationale. La coordination des actions entre les différents services du RÉCIT et le Ministère est essentielle à la mise en œuvre du Plan d'action numérique.

Le nouveau référentiel de compétences de la profession enseignante est en cours de validation. Quant au volet numérique, il sera en adéquation avec le Cadre de référence de la compétence numérique, ce qui favorisera l'intégration des technologies numériques dans les pratiques pédagogiques des futurs enseignants.

CITOYENNETÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

En ce qui concerne l'éducation préscolaire, et l'enseignement primaire et secondaire, le Ministère collabore avec le service national du RÉCIT du développement de la personne, pour soutenir la citoyenneté à l'ère du numérique auprès du personnel scolaire. Dans ce contexte, un rapport a permis de fournir un état de situation et du matériel a été élaboré.

Au collégial, le Ministère a mandaté la Fédération des cégeps et son réseau REPTIC dans le but de bonifier le site MonImageWeb.com pour informer et outiller les étudiants du collégial dans leur utilisation des réseaux sociaux et de la cybercommunication. Ce site Web bilingue, qui informe les étudiants sur les risques associés au recours aux médias sociaux et leur fournit des outils sur le sujet, peut aussi être utilisé par les enseignants et les intervenants du collégial pour la tenue d'activités pédagogiques ou de sensibilisation.

En adéquation avec des besoins identifiés auprès des services aux entreprises des centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes, quatre gabarits (plan de cours) de modules pour la formation en lien avec le développement de la compétence numérique ont été élaborés.



ORIENTATION 2

Exploiter le numérique comme vecteur de valeur ajoutée dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage

Les établissements des réseaux ont fait preuve d'une forte volonté d'innover. Dans le cadre des appels de projets d'innovation, 433 projets ont été reçus en 2018-2019 (314 du réseau scolaire et 119 de l'enseignement supérieur) et 74 ont été retenus (52 du réseau scolaire et 22 de l'enseignement supérieur).

Un appel de projets a été élaboré en collaboration avec le Fonds de recherche du Québec Société et culture par l'intermédiaire du programme Actions concertées et permettra de développer des connaissances sur les usages du numérique qui seront les plus susceptibles de favoriser la réussite éducative à tous les ordres d'enseignement.

RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES (REN)

Le dossier d'affaires initial du projet de plateforme nationale de REN a été réalisé et la rédaction du dossier d'affaires final en vue d'un appel au marché est en cours. L'architecture de ce projet a été convenue après consultation du réseau scolaire (enseignants et conseillers pédagogiques) et de certains de nos partenaires comme les éditeurs et l'Association Edteq.

Dans le cas du réseau scolaire, le Ministère a soutenu le développement de REN pour les EHDAA. De plus, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications, des REN ont été élaborées pour le domaine Culture-Éducation. En matière de développement de REN pour le réseau scolaire, l'apport des services du RÉCIT est à souligner.

Pour l'enseignement supérieur, un projet de fabrique de ressources éducatives libres (REL) et une étude de faisabilité sur la mutualisation des REN et des REL ont été démarrés en collaboration avec des établissements collégiaux et universitaires.



Le Ministère a soutenu l'organisation de l'Edukathon, le premier hackathon organisé par la GRICS, sur le thème *Comment renforcer la communication et la collaboration entre les élèves, les parents et les intervenants scolaires à l'aide d'outils et de ressources numériques?*

Le Ministère soutient par ailleurs des projets pour moderniser les bibliothèques. Dans le cas du réseau scolaire, un contrat a été signé avec Bibliopresto pour le développement d'une plateforme de prêts de livres numériques. Pour les universités, la mise en œuvre du projet de Plateforme partagée de services des bibliothèques universitaires québécoises s'est poursuivie.

FORMATION À DISTANCE

À l'enseignement primaire et secondaire, un projet pilote a été démarré, notamment pour les élèves qui n'ont pas accès à certains cours dans leur école, qui sont hospitalisés ou qui ont besoin d'un accompagnement spécialisé et rare.

Le 8 avril 2019 s'est tenue la rencontre d'atterrissage du Chantier sur le projet eCampus et la formation à distance en enseignement supérieur. Le Chantier a impliqué plus d'une centaine de représentants des réseaux collégial et universitaire. Les travaux se poursuivront, en coopération avec l'ensemble des parties prenantes, dans le but de concrétiser les actions prioritaires identifiées lors de la rencontre d'atterrissage, tout cela dans le respect des conditions de succès, des valeurs et des principes directeurs énoncés dans le cadre du Chantier.

La rédaction du dossier d'affaires du projet de modernisation des épreuves ministérielles, en vue d'un appel au marché, est en cours de finalisation.



ORIENTATION 3

Créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif

Une structure de gouvernance du Plan d'action numérique a été mise en place en 2018-2019. Elle inclut des comités stratégiques réseaux distincts, avec le réseau scolaire, le réseau collégial et les universités.

Le Dossier numérique unifié de l'élève est actuellement en phase d'avant-projet pour permettre d'identifier des solutions et de préciser l'envergure du projet. Dans ce contexte, une consultation impliquant plusieurs directions et basée sur des pratiques innovantes s'est tenue au sein du Ministère.

Sur le plan des progiciels de gestion intégrée (PGI), le Ministère a réalisé diverses actions au cours de l'année 2018-2019. En collaboration avec la GRICS, la stratégie d'implantation du PGI des systèmes administratifs des commissions scolaires a été redéfinie. La Fédération des cégeps analyse les possibilités de mutualisation en ce qui concerne les cégeps. À l'ordre universitaire, les projets SAFIRH et IFR+ ont été démarrés.

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, les équipes-écoles des établissements préscolaires ainsi que de la formation générale des jeunes et des adultes ont été invitées à choisir des équipements en fonction de leur réalité, parmi les trois catégories suivantes : robotique, laboratoire créatif et flotte d'appareils. Cette mesure a permis de déployer un plancher d'équipements pédagonumériques dans toutes les écoles du Québec. Elle a également été l'occasion d'amorcer les travaux en vue d'une modernisation des règles d'acquisition des équipements numériques à des fins pédagogiques dans le réseau scolaire.



Les centres de formation professionnelle et les cégeps ont bénéficié d'une forte croissance des budgets disponibles pour l'acquisition d'équipements numériques.

L'enveloppe de développement informatique des universités a été bonifiée, ce qui était demandé depuis plusieurs années.

Les règles budgétaires ont été élargies dans le but de permettre d'accroître l'utilisation des ressources et logiciels en soutien à l'apprentissage pour tous les apprenants, incluant les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

De nouvelles enveloppes ont été allouées aux établissements des réseaux pour permettre d'accroître l'offre de soutien technique aux usagers des établissements en ce qui concerne les appareils numériques consacrés à la pédagogie.

En matière de sécurité de l'information, le Ministère a notamment soutenu la production d'un dossier d'affaires pour la création d'un centre d'expertise en sécurité de l'information à l'Université du Québec ainsi que le projet Vigilance, qui vise la rédaction de gabarits en lien avec la sécurité de l'information et l'accompagnement des établissements dans l'implantation de processus en collaboration avec la Fédération des cégeps.

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Le Ministère soutient le RISQ pour qu'il poursuive le raccordement des commissions scolaires à son réseau.

Par ailleurs, dans le cadre des règles budgétaires des commissions scolaires et des cégeps, divers projets d'infrastructures ont été soutenus, notamment en ce qui concerne la redondance des infrastructures de télécommunications et la mise à niveau de la couverture wifi à l'intérieur des établissements.





Le Plan d'action numérique est mis en œuvre selon un mode de gestion transversal et collaboratif.

Il nécessite l'engagement et la coopération de toutes les parties prenantes, ainsi qu'une compréhension mutuelle, afin que nos actions permettent d'accroître la compétence numérique de toute la société québécoise.



TABLEAU DE BORD PROGRAMME PAN

AVANCEMENT (PORTÉE ET ÉCHÉANCIER)

- Démarrage de 30 des 33 mesures en 2018-2019
- Les règles budgétaires afférentes au Plan d'action numérique (PAN) ont été publiées à l'été 2018
- Mise en place d'une structure de gouvernance du PAN
- Emphase mise sur le réseau de l'éducation pour l'année 2018-2019
- Pour l'année 2019-2020, des efforts supplémentaires seront mis du côté du réseau de l'enseignement supérieur dans la gestion du changement et la formation continue en fonction de leurs besoins
- Attribution d'un budget annuel de 500 K\$ à compter de 2019-20 pour la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones
- Autre considération : Lancement de la nouvelle Stratégie de transformation numérique gouvernemental (juin 2019)

SUIVI

GESTION DU CHANGEMENT

- Plusieurs séances d'information au MEES et dans le réseau
- 2 webinaires pour les gestionnaires du réseau scolaire réalisés (plus de 1 800 visionnements)
- Stratégie de gestion du changement et communication en cours d'élaboration
- Démarrage des comités de gouverne du numérique pour les réseaux scolaire et collégial (comité pour les universités démarré en septembre 2019)

FINANCEMENT

2018-2019

99,4 % des 55 M\$ prévus en fonctionnement pour 2018-2019 ont été utilisés (fonctionnement du Ministère et transferts aux réseaux)

2019-2020

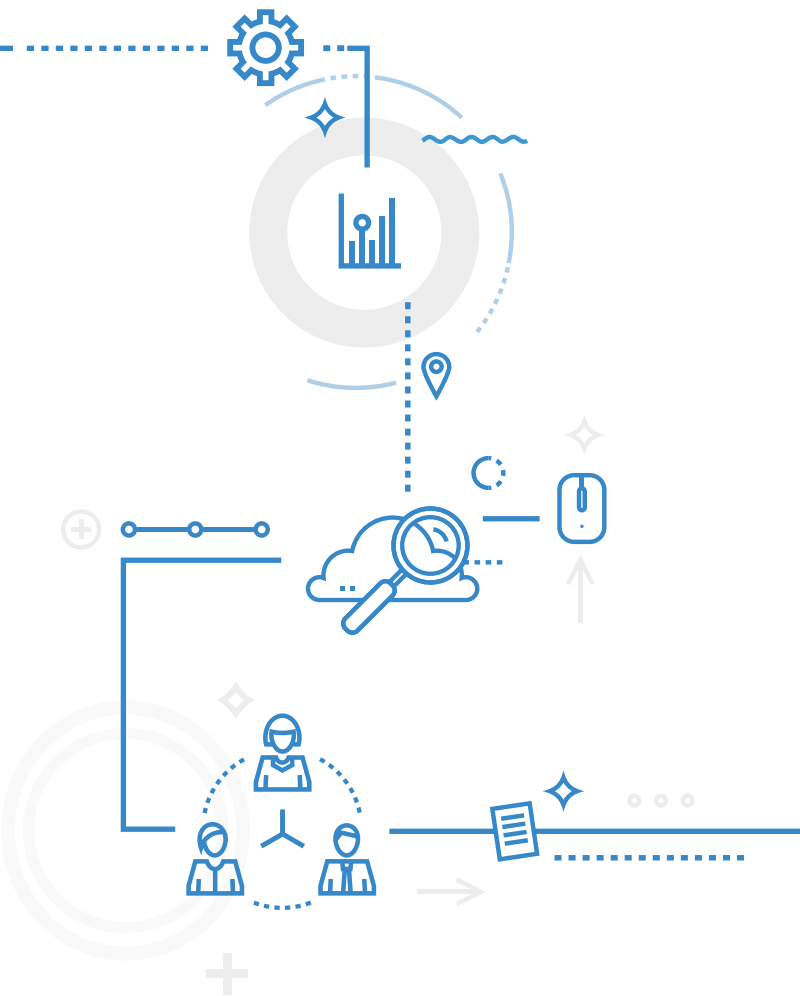
Respecte le rythme de déploiement initialement prévu 232 M\$, incluant 75 M\$ en fonctionnement

1 186 M\$
sur 5 ans 2018-2023

831 M\$ investissement
355 M\$ fonctionnement

Faits saillants des mesures

- **# 1 – Cadre de référence compétence numérique**
Annoncé publiquement le 25 avril et présentation du webinar le 30 mai (Éduc-ES)
- **# 2 – Programmation**
Réalisation d'un projet pilote Robot 360, phase 1 de la formation des conseillers pédagogiques dont notamment avec le CS KATIVIK complétée (Éduc)
- **# 5 – Formation continue**
Autoformations, Journée du numérique en éducation et journées locales du numérique en préparation (Éduc)
- **# 8 – Valorisation des bonnes pratiques**
Publication avec École branchée d'articles et de capsules (Éduc)
- **# 9 – Développement de la citoyenneté à l'ère du numérique**
5 chantiers en collaboration avec le RÉCIT (Éduc)
- **# 12 – Projets d'innovation**
433 projets reçus en 2018-19 (314 en éducation + 119 en ES), dont 74 retenus (52 en éducation + 22 en ES)
- **# 13 – Modernisation des épreuves ministérielles**
Mise en place des ateliers de travail en soutien au Comité directeur. Rédaction en cours du dossier d'affaires final en vue d'un appel au marché (Éduc-ES)
- **# 14 – Soutien de l'Édukathon de la GRICS (Éduc)**
- **# 15 – Ressources éducatives numériques (REN)**
Dossier d'affaires initial réalisé pour la plateforme nationale de REN. Rédaction en cours du dossier d'affaires final en vue d'un appel au marché (Éduc)
- **# 21 – eCampus**
Atterrissage du chantier le 8 avril, rencontre des comités consultatifs universitaire et collégial et approbation de la nouvelle structure de projet (ES)
- **# 23 – Dossier numérique unifié de l'élève**
Analyse des besoins et consultation basée sur des pratiques innovantes au sein du Ministère (Éduc – ES)
- **# 29 – Acquisition d'équipements numériques**
Déploiement d'un plancher d'équipements pédagogiques numériques (Éduc)



BÉNÉFICES

État d'avancement

- Version du Cadre de suivi et d'évaluation préliminaire (CSEP) déposé dans les délais prévus
- Production du formulaire pour CollecteInfo en démarrage

Prochaines étapes

- Planification et mise en place des indicateurs du CSEP

GESTION DU CHANGEMENT ET COLLABORATION

La première année de mise en œuvre du Plan d'action numérique se voulait une année de démarrage qui a permis aux établissements du réseau d'accélérer l'intégration du numérique à leurs activités. Il était d'abord essentiel d'assurer la disponibilité budgétaire, d'accroître l'offre de formation et de renforcer la cohérence des actions, mais également de soutenir la gestion du changement.

Dans ce contexte, l'accent a été mis sur la gestion du changement. À titre d'exemple :

- le Ministère a offert plusieurs séances d'information sur le Plan d'action numérique;
- des autoformations pour accompagner les enseignants dans l'utilisation des équipements ont été rendues disponibles en ligne, en collaboration avec le RÉCIT et CADRE21 [<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/combo-numeriques/>];
- deux webinaires pour les gestionnaires du réseau scolaire se sont déroulés le 26 février et le 12 mars. Ils portaient d'abord sur le potentiel pédagonumérique et la citoyenneté à l'ère du numérique, puis sur le leadership pédagonumérique [<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/info-gestionnaires/>];
- un webinaire d'information sur le Cadre de référence de la compétence numérique s'est tenu le 30 mai [<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/cadre-de-reference/>];
- le magazine École branchée a publié trois articles spéciaux portant sur le Plan d'action numérique [<https://ecolebranchee.com/pan/>].

UNE MISE EN ŒUVRE AXÉE SUR LA COLLABORATION

Le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur est une occasion pour le Ministère et le système éducatif d'accélérer les processus d'innovation et de s'engager pour l'avenir en faisant preuve d'ouverture et d'audace. La collaboration entre tous les acteurs concernés fera en sorte que les pratiques d'enseignement et d'apprentissage pourront mieux répondre aux exigences de l'ère du numérique.

La mise en œuvre du Plan d'action numérique exige l'adhésion des acteurs et des partenaires des différents réseaux d'enseignement. Le Plan d'action numérique a été bien reçu par les réseaux, mais le Ministère devra voir au renforcement de la collaboration entre l'ensemble des acteurs du système éducatif pour assurer le succès de la mise en œuvre. Cela demandera un engagement de sa part dans des actions favorisant une saine gestion du changement ainsi que la poursuite d'une forte collaboration entre ses unités administratives.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action numérique, le Ministère collabore de manière continue avec les réseaux et avec plusieurs autres partenaires. Sans ces collaborations soutenues, une mise en œuvre réussie du Plan d'action numérique serait impossible.

PORTRAIT BUDGÉTAIRE

Dans le Plan économique de mars 2018, des crédits totalisant 963 millions de dollars sur cinq ans ont été annoncés pour la mise en œuvre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur. Ces crédits sont constitués de 355 millions de dollars en fonctionnement et de 608 millions en investissements.

Par ailleurs, dans le Plan économique de mars 2017, des crédits en investissements totalisant 200 millions de dollars avaient été annoncés pour la mise en œuvre de la Stratégie numérique en éducation. Bien qu'une partie de ces crédits ait été transférée aux réseaux en 2017-2018, l'autre partie a été intégrée à la planification budgétaire du Plan d'action numérique.

Finalement, un montant de 23 millions de dollars a été provisionné pour des projets en investissements du Ministère, annoncés dans le Plan d'action numérique.

Au total, les crédits associés au Plan d'action numérique s'élèvent à 1 186 millions de dollars.

Les règles budgétaires afférentes au Plan d'action numérique, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement, ont été adoptées et publiées à l'été 2018. Il est à noter qu'environ 90 % des crédits prévus pour le Plan d'action numérique sont rendus accessibles aux réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Les règles budgétaires permettent notamment d'assurer la formation continue et l'accompagnement du personnel, l'acquisition d'équipements et de ressources éducatives numériques, la réalisation de projets d'innovation pédagogique, le soutien technique et la mise aux normes des infrastructures technologiques.

Dépenses 2018-2019 Fonctionnement par programmes

Numéro	Titre du programme	Budget (k\$)	Dépenses (k\$)
1	Administration	9 535	9 226
2	Soutien aux organismes	265	265
4	Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	32 530	32 530
5	Enseignement supérieur	12 670	12 670
	TOTAL GÉNÉRAL	55 000	54 691

Ainsi, 99,4 % des 55 millions de dollars prévus en fonctionnement pour 2018-2019 ont été utilisés. Cela inclut le fonctionnement du Ministère et les transferts aux réseaux.

Le Ministère entreprend, en 2019-2020, la seconde année de mise en œuvre. Il est à noter que le Budget 2019-2020 est venu confirmer la disponibilité des crédits prévus pour le Plan d'action numérique.

- Les crédits de 75 M\$ pour 2019-2020 pour les services directs aux élèves et aux étudiants sont confirmés.
- Les investissements dans les infrastructures sont également confirmés par leur intégration au volet des ressources informationnelles des PQI 2019-2029 du réseau de l'éducation et du réseau de l'enseignement supérieur.

Les montants d'investissement réellement utilisés par les réseaux en 2018-2019 seront connus de façon précise à l'été 2020, et ce, après l'échéance du 30 juin 2020 pour l'exercice de reddition de compte en conformité avec la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* (LGRI).

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE DANS LES RÉSEAUX – TÉMOIGNAGES

DÉCLARATIONS AU LENDEMAIN DU LANCEMENT DU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

« Le numérique est un outil fantastique pour favoriser la réussite des élèves. Déjà, plusieurs établissements ont déployé des stratégies innovantes. Cependant, il manquait des orientations claires et surtout des moyens soutenus pour donner le souffle nécessaire afin d'élargir ces innovations au plus grand nombre d'élèves possible. C'est maintenant chose faite. » Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)

« Le vaste chantier annoncé cet après-midi est une bonne nouvelle pour le Québec, lequel doit plus que jamais s'engager dans l'avenir de la formation à l'ère numérique, alors que la majorité des 240 000 nouveaux emplois qui seront créés d'ici 2024 exigeront une qualification en enseignement supérieur et devront miser sur de fortes compétences numériques. Nous nous réjouissons d'autant plus que ce plan répond globalement aux besoins exprimés par le réseau collégial public pour réussir sa transition numérique. »

Fédération des cégeps

LIEN

<https://ecolebranchee.com/plan-daction-numerique-en-education-et-en-enseignement-superieur-les-differents-points-de-vue/>

DÉCLARATION AU LENDEMAIN DU LANCEMENT DU CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA COMPÉTENCE NUMÉRIQUE

« Le Cadre de référence de la compétence numérique était très attendu dans le milieu de l'éducation, et ce, avec raison. [...] Ce cadre permettra assurément une meilleure compréhension de la compétence numérique et favorisera son développement par tous les élèves, étudiants et étudiantes du Québec. Il contribuera notamment à la formation de citoyens avertis et responsables à l'ère du numérique. » Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

« Les jeunes sont nés dans un monde numérique. [...] Le réseau de l'éducation doit être un acteur important pour accompagner les élèves dans cette initiation à la citoyenneté à l'ère du numérique. C'est pourquoi le cadre de référence est un outil incontournable qui devient un guide pour mieux préparer les jeunes à prendre leur place dans une société en constante transformation. »

Éric Caire

Ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale

LIEN

<https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2019/04/25/lancement-du-cadre-de-reference-de-la-competence-numerique/>

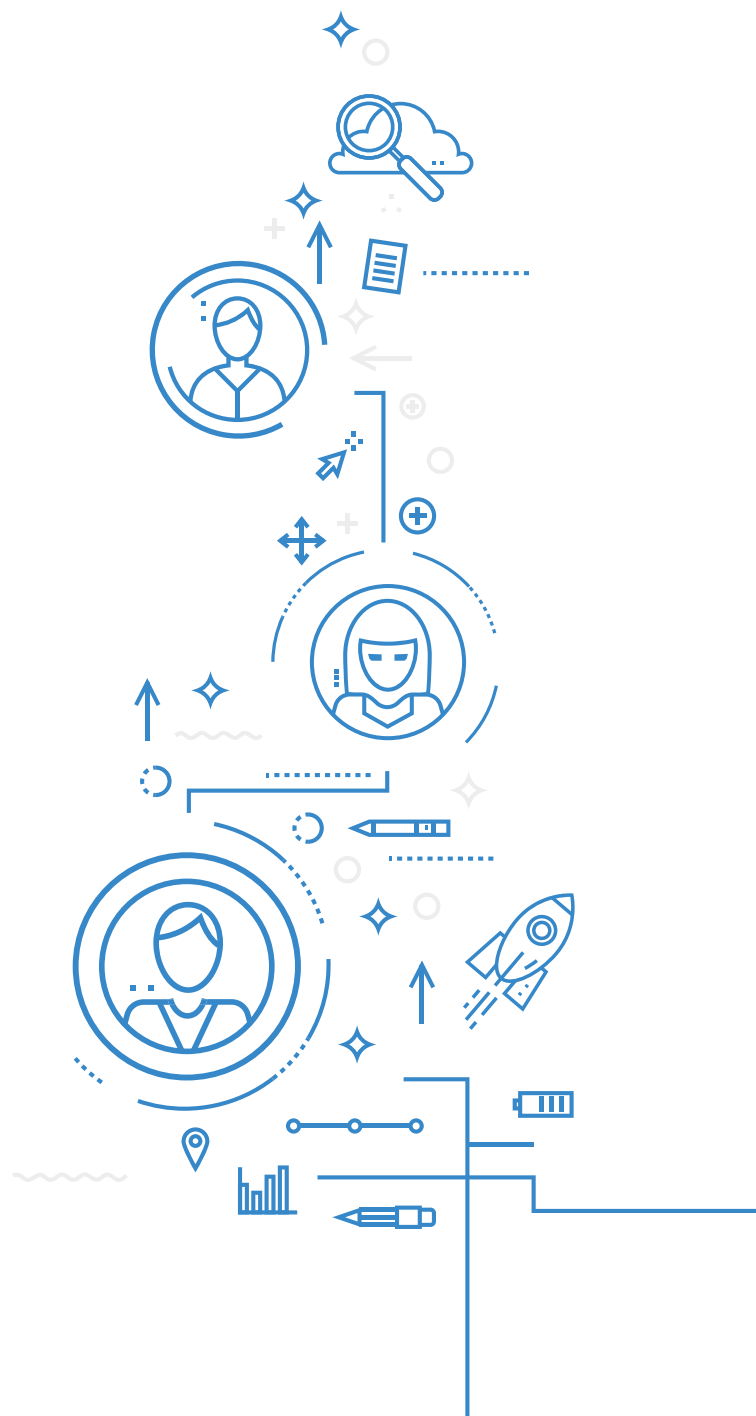
TÉMOIGNAGE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

« Cette session-ci, ce qu'on a commencé par faire, c'est différents constats sur l'état de l'institution à l'heure actuelle. [...] le but cherché est de dégager les enjeux, les obstacles et les facteurs de réussite du processus. On n'est pas dans l'optique de dire : voici l'outil qui va être intégré, mais beaucoup plus de voir comment se structurer pour permettre une amélioration continue. Le Plan d'action numérique c'est un processus différent, ce n'est pas le nouveau cycle d'intégration de la technologie en salle de classe. Pour être capable d'avoir une vision structurante, nous avons besoin d'avoir une concertation large et de susciter un engagement le plus généralisé possible, et c'est ce à quoi le comité travaille. »

Cégep de Granby

LIEN

<https://cegepgranby.ca/2019/03/20/le-plan-daction-numerique-demystifie/>



QUELQUES ACTIVITÉS PRÉVUES LORS DE LA PROCHAINE ANNÉE

POUR TOUS LES RÉSEAUX

Un second webinaire sur le Cadre de référence de la compétence numérique présentera un guide pour le Cadre en abordant des niveaux d'atteinte et des pistes de réflexion pédagogiques. De plus, un outil sera développé dans le but de mesurer la compétence numérique des participants.

Des initiatives seront mises en place pour que l'ensemble du personnel et des clientèles des réseaux scolaire et collégial soient sensibilisés davantage à la citoyenneté à l'ère du numérique.

Lancement d'un appel de propositions pour le Programme de recherche-action sur le numérique (PRAN) dans le cadre du programme Actions concertées du Fonds de recherche du Québec Société et culture (septembre 2019).

POUR LE RÉSEAU SCOLAIRE

Le Ministère organise, pour novembre 2019, la Journée du numérique en éducation (JNE) offerte à l'ensemble du personnel scolaire. Cette journée permettra à quelque 500 enseignants et professionnels de l'éducation de découvrir, par des ateliers théoriques et pratiques, les possibilités qu'offre le numérique comme valeur ajoutée à l'enseignement et à l'apprentissage pour favoriser la réussite des élèves.

En parallèle, douze nouvelles autoformations permettront aux enseignantes et enseignants d'approfondir leurs connaissances pédagonumériques et des trousseaux pour des journées locales du numérique seront rendues disponibles.

Dans les mois à venir, des actions portant sur l'usage pédagogique de la programmation informatique dans le réseau de l'éducation seront mises en œuvre. Elles viseront notamment à informer le personnel et les apprenants du potentiel pédagogique de la programmation informatique et à accroître l'accompagnement offert aux enseignants qui désirent s'y former.

Le nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante devrait être dévoilé au cours de l'automne 2019.

Au cours de l'automne 2019, l'appel d'offres pour la plateforme nationale de ressources éducatives numériques sera publié.

La plateforme de prêt de livres numériques pour les bibliothèques scolaires entrera dans sa phase de déploiement restreint.

POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour l'année 2019-2020, des efforts supplémentaires seront mis du côté du réseau de l'enseignement supérieur dans la gestion du changement et la formation continue en fonction de ses besoins.

Les travaux sur le projet eCampus se poursuivent. Un comité de mise en œuvre sera notamment mis en place. Il aura pour premier mandat de proposer un plan de travail visant à concrétiser les priorités d'actions identifiées à l'issue du Chantier.

Le Ministère lancera un appel aux établissements du réseau pour le développement, en 2019-2020, de cours en ligne ouverts massivement et pour la production de ressources éducatives libres.

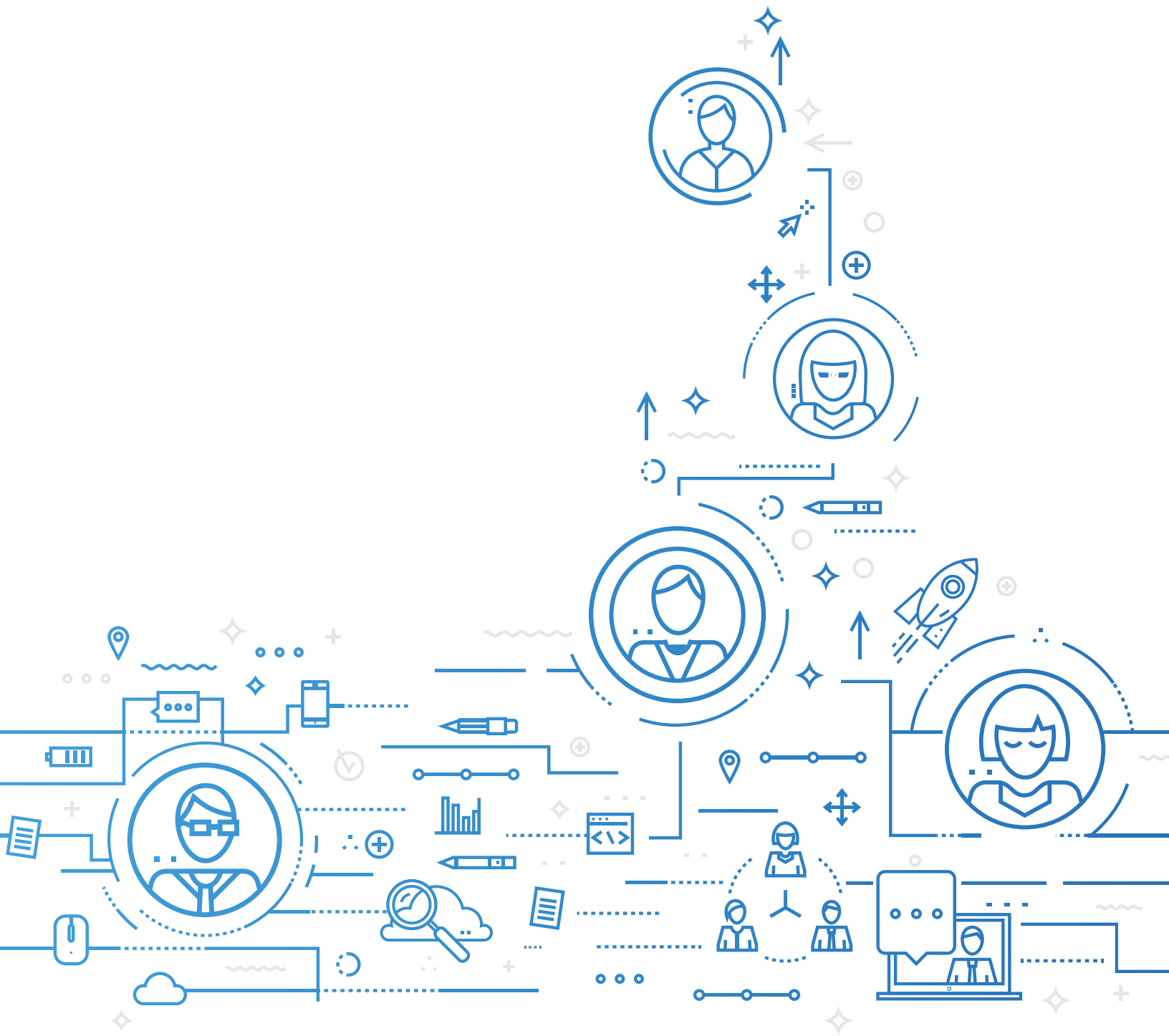
VISION DU PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

Une intégration efficace et une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes, qui leur permettent de développer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie.

Le Plan d'action numérique est mis en œuvre selon un mode de gestion transversal et collaboratif.

Il nécessite l'engagement et la coopération de toutes les parties prenantes ainsi qu'une compréhension mutuelle, pour que nos actions permettent d'accroître la compétence numérique de toute la société québécoise.





EDUCATION.GOUV.QC.CA